Envoyé en préfecture le 30/10/2025 Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le 3 0 0CT, 2025

ID: 038-213800758-20251027-DE\_27\_10\_25\_56-DE

## COMMUNE DE CHAPAREILLAN DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice

22

Présents

15

**Votants** 

17

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 octobre 2025

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

<u>Présents</u>: Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Fabrice BLUMET, Annalisa DEFILIPPI, Roland SOCQUET-CLERC, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Franck SOMMÉ, Nathalie UCHET, René PORTAY, Didier CHARAMELET, Yves GONTHIER.

<u>Absents et Excusés</u>: Valérie SACLIER (pouvoir à Emmanuelle GIOANETTI), Malika MANCEAU, Christopher DUMAS, Suan HIRSCH, Olivier BOURQUARD, Bruno BERLIOZ (pouvoir à Didier CHARAMELET), Julie BOUILLOZ.

**OBJET:** 

SUBVENTION CLASSE DECOUVERTE

56 - 27/10/2025

Après avoir entendu le rapport de madame Emmanuelle GIOANETTI, adjointe aux affaires scolaires de la commune de Chapareillan

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer à l'association OCCE coopérative scolaire de l'école élémentaire une subvention de 4 000 € pour les classes « découverte » qui se dérouleront à Crupies (26) du 18 au 22 mai 2026.

PRECISE que cette somme sera imputée sur le budget de la commune au compte 65748.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance Valérie SEYSSEL Martine VENTURINI

Maire